



Parti écologiste valaisan
CH-1950 Sion

Tel. 079 704 69 33
info@verts-vs.ch
www.verts-vs.ch

VOTATION DU 19 MAI 2019

RFFA # LES CAISSES PUBLIQUES CONTINUENT A SE VIDER

LOI SUR LES ARMES # SATISFACTION DES VERTS

Sion, 19 mai 2019

LOI SUR LES ARMES : UN OUI CLAIR QUI SATIFAIT LES VERTS VALAISANS

Les VERTS se réjouissent du Oui clair des urnes : la population veut un meilleur contrôle des armes à feu détenues par les privés.

Les VERTS continueront à s'engager pour une réglementation plus stricte de la circulation des armes : afin de limiter et contrôler le nombre d'armes en circulation et l'accès aux armes. Car restreindre et mieux contrôler la détention d'armes à feu par les civils permet d'assurer une meilleure sécurité pour la population. Il s'agit aussi d'améliorer encore la traçabilité des armes à feu.

Les VERTS continueront ainsi à lutter contre les armes à la maison (avant tout les armes d'ordonnance). La disponibilité des armes à feu dans les ménages est en effet à l'origine de suicides et de tentatives d'homicides, voire d'homicides, notamment dans les cas de violence domestiques. Toutes les armes d'ordonnance devraient être stockées dans les arsenaux ou aux stands de tir et toutes les armes à feu enregistrées.

RFFA : LES VERTS REGRETTENT L'ACCEPTATION DU PAQUET FISCAL QUI VA METTRE A MAL LES FINANCES PUBLIQUES

Les VERTS regrettent amèrement le résultat des urnes qui annonce des lendemains très difficiles pour les finances du canton du Valais et ses communes. Les collectivités publiques ont des défis importants à relever et pour y parvenir elles doivent disposer des ressources nécessaires à la hauteur de leurs ambitions. Le Valais a d'ores et déjà annoncé qu'il présenterait la version cantonale du projet RFFA qui engendrera des pertes fiscales de 90 millions. A titre d'exemple, la Ville de Sion va perdre 4 à 5 millions par an de ses recettes fiscales, soit le 20 % de sa marge d'autofinancement. Cela représente le budget que la ville consacre annuellement aux crèches-nurseries et unités d'accueil pour la petite enfance (4,5 millions) et plus que ce que coûtent annuellement à la ville les bus sédunois, l'aide aux institutions culturelles, la police municipale (trois secteurs autour de 3,5 millions) ou l'entretien des bâtiments scolaires (2,2 millions). Il y a dès lors fort à parier que, dans les années à venir, les collectivités publiques cantonale et communales devront se serrer la ceinture et diminuer leurs investissements. Pendant ce temps, les plus grandes multinationales sises en Suisse verseront 40 milliards de francs de dividende.... Cherchez l'erreur !

Pour les Verts, la combinaison de deux objets très différents afin de faire « *passer la pilule* » a placé les votants devant un choix cornélien. La majorité s'est décidée en faveur du chapitre « AVS » du deal, suite à une campagne anxigène qui prédisait le pire à nos retraites en cas de refus. Les partis gouvernementaux ont pourtant eu de nombreuses autres opportunités – des années durant – de stabiliser l'AVS et de la renforcer. Par exemple, via le versement intégral du pour-cent démographique de la TVA à l'AVS (depuis son instauration en 1999, 17% partent dans les caisses de la Confédération).

Les VERTS poursuivront leur engagement sur le plan cantonal contre des baisses fiscales qui se font au détriment du service public et des classes moyennes. Les Verts bernois ont déjà mené une telle campagne avec succès dans le canton de Berne fin 2018.

Pour Les Verts valaisans

Jean-Pascal Fournier, président